



Mon assureur veut résilier mon contrat d'assurance

Par **fabiomlj**, le **05/02/2023** à **19:01**

Bonjour,

Voilà je vous explique mon cas il y a deux jours mon assureur XXXXX m'a contacté par téléphone qu'il ne veut pas reconduire mon assurance auto, leur demandant pourquoi ils m'ont répondu que j'avais eu trop de sinistres deux accidents en décembre 2021 et le 2ème en 2022 (je ne suis pas responsable) mon 2ème sinistre a été réglé j'ai pu faire réparer ma voiture mais le 1er non il est toujours en cours car c'est plus long celui qui m'a rentré dedans est étranger mais c'est toujours en cours est-ce qu'ils ont le droit de me résilier alors que j'ai un sinistre en cours? et de plus c'est mon assureur qui me dit que c'est mieux que se soit moi qui résilie mon contrat avant la date

Par **Chaber**, le **05/02/2023** à **19:44**

bonjour

Un assureur a, comme l'assuré, la faculté de résilier à l'échéance anniversaire sans motif moyennant préavis de deux mois.

Il est préférable pour vous de procéder vous-même à la résiliation, sinon figurera sur le relevé d'information "résilié par l'assureur" source de problèmes pour trouver un nouvel assureur à prix raisonnable